

FFM Mag

Le magazine des médiévistes français



Dossier

La ligue des tournois
Pas d'Armes

Sommaire

Le mot de la Présidente	2	Un peu d'histoire	11
Les commissions FFM	3	Le saviez-vous ?	12
Le coin des infos	9	Nouveaux membres	13
La parole aux membres	10		

Passionnés(ées) du monde médiéval



La fédération a mis du temps à voir le jour, car l'entreprise s'est avérée difficile et demande énormément de travail et d'investissement personnel, mais grâce à notre volonté et à notre opiniâtreté, nous avons réussi, avec vous amis médiévistes, à lui donner officiellement vie en 2011.

Le démarrage s'est fait en douceur, mais non sans mal. Néanmoins, au cours de l'année de lancement, nous avons eu la joie et l'honneur de faire des rencontres très enrichissantes via des personnes - chargé d'études documentaires du Musée de Cluny, Président et Vice-Président de fédérations, journalistes de presse spécialisée - qui nous ont ouvert leurs portes et ont été à notre écoute. Nous mettrons d'ailleurs tout en œuvre au cours de l'année 2012 pour faire perdurer et "fructifier" ces échanges. Je tenais à remercier tous les interlocuteurs, les

soutiens et les médiévistes qui ont cru en la fédération et qui se sont investis avec acharnement dans son développement.

De grands projets sont en cours pour la nouvelle année : ligues de tournois, base documentaire, partenariats, rassemblements, etc...

La Fédération Française Médiévale est la fédération de toutes les associations médiévales et médiévistes français ; elle est prête à vous accueillir en son sein. Alors rejoignez-la et venez participer à son fonctionnement, afin qu'elle soit Votre Fédération faite par et pour vous !

Au nom de la Fédération Française Médiévale, je vous souhaite une excellente saison médiévale 2012.

Présidente
de la Fédération Française Médiévale
Patricia MOURAREAU

FFM Mag

Adresse :

17, rue Pasteur, 30220 - AIGUES-MORTES

E-mail : ffmmag@ffmedievale.fr

Tél : 06.18.95.15.62

Site internet : <http://www.ffmedievale.fr>

Rédaction : Commission FFM Mag

Distribution : à télécharger dans l'Espace membres du site internet.

Conception, réalisation, photogravure :
Commission FFM Mag

Parution : 1 fois par trimestre

La reproduction des articles et illustrations est interdite, sauf autorisation écrite de la Fédération Française Médiévale

**Pour passez un article
ou annoncer un événement
veuillez le soumettre
par mail**

à la commission FFM Mag
ffmmag@ffmedievale.fr

**pour passer de la publicité
contacter FFM Mag
par téléphone au**
06.18.95.15.62

Dossier ligue des tournois

Pas d'Armes



L'origine des pas d'armes

La pratique du tournoi apparaît en France en l'an mille. Il paraît impossible de proposer une chronologie, mais les étapes de l'évolution et la place prise par ces jeux martiaux, dans la vie des cités et des cours se discernent aisément.

Cependant cette connaissance nous vient exclusivement de textes littéraires et d'un milieu social défini, celui de la féodalité et de la chevalerie. Les tournois nous sont présentés comme de véritables travaux guerriers, nécessaires à un entraînement intensif et même dangereux de l'homme d'armes, mais aussi un rite d'initiation, d'intronisation dans le groupe des chevaliers confirmés.

À cette époque, les tournois n'étaient pas des simulacres mais des engagements réels. Cependant, le tournoi collectif marquait l'aboutissement de cet apprentissage.

Les jeunes gens y risquaient leur vie pour gagner l'estime de leurs aînés. Ils pouvaient, par une bonne fortune, s'emparer du cheval d'un adversaire vaincu, de son haubert, de l'une de ses armes, et même exiger une rançon. Tout ceci s'inscrivait dans une atmosphère de lutte réelle et de véritable danger.

Le caractère collectif de ces combats permettait de renforcer la solidarité du groupe des fidèles d'un seigneur qui, lors des guerres de ce temps, allaient ensemble contre l'ennemi, suivant leur chef, derrière une bannière ornée de symboles héraldiques distinctifs que l'on retrouvait sur les boucliers, écus et tabards.

Peu à peu s'est affirmé l'exploit individuel, celui d'un champion. Le combat collectif se voit, dans la pratique et dans les romans de chevalerie, concurrencé par le combat singulier.

L'origine est sans doute à rechercher dans le duel judiciaire ou ordalie, épreuve à laquelle se soumettaient deux adversaires soucieux de faire triompher leur bonne foi, de prouver leur inno-

cence, de soutenir une accusation. Le vainqueur se recommandait du Jugement de Dieu. Ces duels étaient effectivement pratique commune. Les souverains se faisaient représenter par un champion qui défendait ainsi leurs prétentions politiques ou dynastiques.

La recherche de l'exploit personnel et de la parade, le goût du divertissement en somme, ont marqué les transformations du tournoi primitif au cours des deux ou trois derniers siècles du Moyen Âge.

Certes, le combat collectif (la mêlée) ne perd jamais ses droits et certains ont même laissé de grands souvenirs. Ainsi pour le combat des Trente qui, en 1351, opposa en Bretagne, "à la mi-voie", entre Josselin et Ploërmel, trente chevaliers français à trente anglais.

Les Pas d'armes



Le combat individuel se chargeait aussi de nombreux éléments (décors, costumes, cérémonial) qui en faisaient une véritable fête. Cette joute s'annonçait par un défi proclamé par un héraut d'armes.

Pour lancer ce défi, un chevalier faisait pendre son bouclier en un lieu clairement désigné, généralement à un arbre. Ce bouclier, cet écu,

Dossier ligue des tournois

Pas d'Armes



restait en place pendant des semaines ou était remplacé au même endroit à dates fixes. Le plus souvent, ce lieu choisi se situait à un passage, à un carrefour de routes ou au débouché d'un pont. D'où le nom de pas d'armes donné à ces jeux guerriers. Quiconque touchait de son arme l'écu défiait le chevalier "gardien du pas".

Les hérauts d'armes devaient accepter le postulant, vérifier sa qualité ou sa renommée, décider du lieu et des formes du combat, examiner de près les armes de chacun.

Le pas d'armes pouvait présenter toutes sortes d'aspects et réservait une place considérable aux figures symboliques et aux allégories.

Le thème de la délivrance de la dame captive s'était imposé très vite.

Au cours du XV^{ème} siècle, chaque pas d'armes se déroulait autour d'une histoire construite, exercice littéraire de pure invention dont il fallait respecter les péripéties et souligner les points forts. Alors le pas, ou emprise, tirait son inspiration du répertoire chevaleresque :

- Pas de Charlemagne, près de Dijon par Philippe le Bon en 1453,
 - Pas de la Joyeuse garde par René d'Anjou, avec le thème du cycle du roi Arthur et de la Table ronde, près de Saumur en 1446,
 - Emprise de la Gueule du dragon en Touraine par quatre chevaliers français dans l'hiver 1446, avec un riche répertoire de légendes et de merveilles,
 - Pas de la Femme sauvage à Gand en 1470, reprenait plusieurs allégories du Roman de la Rose.
- D'autres thèmes cherchaient plus précisément leur source dans la littérature du temps, romans courtois ou pastourelles, poèmes bucoliques :
- Pas de la Bergère (René d'Anjou à Tarascon en 1449),

- Pas de la Fontaine aux pleurs (Philippe le Bon, à Chalon-sur-Saône, en 1449 à 1450, près du grand pont sur la rivière).

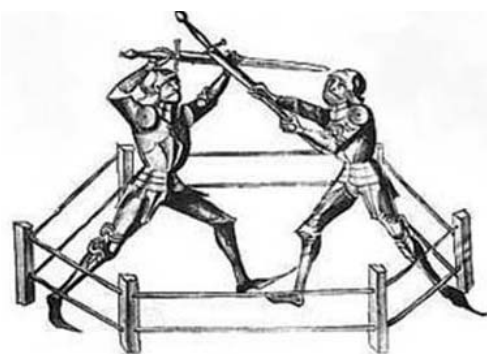
Tournois et pas étaient toujours des occasions d'exhiber des armes de grand prix et de somptueux costumes : draps cramoisis ou draps d'or et fourrures pour le combattant, livrées de tissus de soie à ses couleurs pour les hommes de l'escorte, hérauts, écuyers, palefreniers et valets.

Les responsables rivalisaient d'invention pour concevoir un cadre et multiplier les décors appelés à illustrer le thème choisi.

Ces jeux sont des spectacles qui reflètent un répertoire littéraire, historique ou légendaire d'une grande variété. Ils annonçaient déjà, de la même façon que les drames liturgiques tels les mystères ou les miracles, l'émergence de certaines formes de théâtre.

De plus, les tournois ou les pas, qui pouvaient durer des semaines, étaient suivis de grandes réjouissances, elles aussi ludiques, qui reprenaient le thème en honneur, lors de grands banquets où, sous la forme des entremets, paraissaient les mêmes figures allégoriques ou symboliques.

La volonté d'offrir surtout un spectacle était bien marquée par le fait que, dans les années 1400, les combats se faisaient souvent "à armes courtoises", avec des épées épouées ou émoussées pour éviter les morts d'homme.



Dossier ligue des tournois

Pas d'Armes



Le déroulement d'un Pas d'Armes :



Le pas d'armes est un tournoi où s'affrontent les chevaliers à pied, en duel, dans un enclos appelé la Lice.

La spécificité de ce nouveau genre d'affrontement réside dans la dimension théâtrale et majestueuse des confrontations et dans leur organisation selon une réglementation et un protocole de défi précis. Les pas d'armes relèvent d'une organisation mûrement réfléchi et anticipée. Chaque pas d'armes permet à un champion de mettre en évidence ses qualités et de s'illustrer contre des adversaires venus de différentes cours européennes.

Notre projet est de réunir des combattants qui vont s'engager dans des joutes non chorégraphiques, où le vainqueur sera le plus méritant. Un fil conducteur sera mis en scène afin de constituer un spectacle alternant combats et intermèdes musicaux et théâtraux. Nous souhaitons faire sentir la dimension allégorique, symbolique et théâtrale de ce genre de festivités.

Pourtant, il ne saurait être question de reconstituer à l'identique une de ces festivités : elles se déroulaient souvent sur une période assez longue avec des cérémonies très fastidieuses. Le combat en lice est aussi une évocation car

certaines techniques du combat sont interdites, par soucis de sécurité. Les armures aussi sont sécurisées et répondent à un cahier des charges strict (avec par exemple l'obligation de fermer les vues du casque pour éviter qu'une épée puisse rentrer) et l'organisation et l'arbitrage suivent un règlement, un protocole et une organisation rigoureuse.

La mise sur pied d'un tournoi est une entreprise élaborée, nécessitant une planification et beaucoup de temps, un esprit réfléchi et des finances.

Taille et calendrier : L'organisateur doit d'abord décider du nombre de participants qu'il désire inviter.

Coûts : La préparation du site, les fournitures, le festin et les constructions déterminent le coût du tournoi.

La taille du tournoi étant décidée, l'hôte doit planifier sa date sagement, l'incluant à l'avance dans le calendrier, de sorte que les dates n'entrent pas en conflit avec d'autres tournois.

Annnonce du tournoi : Pour assurer le succès du tournoi, il convient de l'annoncer aussi largement que possible. L'hôte prévoyant d'organiser un tournoi doit s'assurer que les gens sont informés de l'affrontement à venir. C'est la tâche du héraut. Lors de l'annonce d'un tournoi, les hérauts doivent annoncer toutes règles particulières valables pour la compétition. Ces règles sont toujours déterminées par l'hôte du lieu et varient d'un tournoi à l'autre.

Autres préparatifs : Du personnel doit éventuellement être embauché : maîtres queux, bardes, amuseurs, acrobates, conteurs, etc... Le site doit être préparé.

Dossier ligue des tournois

Pas d'Armes



Les tournois se déroulent en un lieu nommé Lice, entouré d'une solide barrière. Une autre barrière est dressée autour, qui délimite l'espace réservé à l'équipement et aux écuyers (minimum 10 mètres de diamètre).

Les représentants de l'hôte : Afin d'être bien représenté à son propre tournoi, l'hôte doit choisir un héraut d'armes, ainsi qu'au moins deux personnes qui joueront le rôle de juges diseurs et de poursuivants d'armes.

Le héraut d'armes remplit une fonction essentielle pour la réussite du tournoi et doit posséder de solides compétences administratives, ainsi que la faculté d'imposer le respect à tous les participants.



L'organisation de la lice comprend :

4 juges de lices, 1 maréchal de lice, 2 hérauts d'armes, 1 roi d'armes, 1 scribe, 10 à 20 combattants avec écuyers, suivants et dames. Chacun équipé : d'une bannière, d'un écu, d'un tabard à ses armes, d'un équipement et d'une armure conforme aux règlements de sécurité.

Ouverture du pas d'armes : défilé d'ouverture. Le seigneur appelant introduira les hérauts,

maréchaux, juges, scribe, etc... Les hérauts introduiront les combattants. Le roi d'armes proclame que le tournoi commence, et tout le monde se positionne en conséquence.

Le tour des heaumes : Au matin du jour d'ouverture, l'hôte doit prévoir un tour des heaumes. Chaque participant doit montrer son heaume et son cimier. L'hôte désigne des juges pour examiner chaque concurrent, qui s'assurent que seuls les hommes dignes d'être admis seront acceptés dans les lices. Si des participants présents ont transgressé les règles du tournoi, l'hôte doit les expulser afin de ne pas ternir la réputation de l'évènement et ne point offenser ses invités.

Les dames choisissent le participant le plus impressionnant, basant leur décision en premier lieu sur l'apparence des candidats et sur leur réputation, il aura pour tâche le respect de la courtoisie en lice.

Grande Parade de Présentation : Avant d'en venir aux coups, il est bon qu'un concurrent connaisse la nature de ses adversaires. La grande parade de présentation donne à tous les participants l'occasion de relater leur passé et leurs faits d'armes. Au début de la journée, les spectateurs se rassemblent et attendent la procession. La colonne s'avance, précédée de hérauts et flanquée de ménestrels, les participants avancent fièrement. Les hérauts de chaque concurrent rivalisent alors d'éloges pour convaincre la foule des vertus de leur maître.

Installation dans la lice :

Entrée des appelants - Entrée des venants. Le héraut annonce aux spectateurs les règles de chaque combat, et les armes qui doivent être employées. Le maréchal entre en lice, suivi par les combattants qui se saluent.

Dossier ligue des tournois

Pas d'Armes



Début du combat : Les combattants entrent en lice, prêts à combattre. Le maréchal annonce le début du combat, les juges comptabilisent les points et la technique.

Fin du combat : Lorsque le combat est terminé, chaque combattant peut ouvrir sa visière. Le roi d'armes se consulte avec les maréchaux et juges pour déterminer ou confirmer le vainqueur de ce combat et en informe les hérauts. Le héraut du vainqueur annonce avec pertinence que son camp a été victorieux dans ce combat.

Les combattants se font face, puis se saluent comme décrit précédemment, se serrent la main et quittent la lice.

Les étapes précédentes sont répétées pour chaque combat. Il est important que les épreuves s'enchaînent avec peu ou pas d'interruptions.

Au cours du tournoi : Les candidats combattent et se lancent des défis pendant plusieurs périodes de la journée qui ne doivent pas dépasser une heure et demi.

Festins et réjouissances animent les soirées : danses, musique et autres divertissements. Les participants visitent le marché, regardent les combats, quand ils ne sont pas occupés à préparer leurs propres armes et armures.

Le festin de bienvenue : La soirée du jour d'ouverture se clôture par un grand banquet. La plupart des invités se rappelle très clairement cette partie du tournoi et c'est souvent le moment où ils jugent l'hospitalité de l'hôte.

La Parade des Prix : Vers la fin du banquet de bienvenue, le héraut d'armes de l'hôte doit introduire la parade des prix.

Les prix doivent être soigneusement choisis, pour forcer l'admiration de l'assemblée. Il est sage de prévoir des prix d'une valeur suffis-

sante pour attirer les participants.

Cérémonie de clôture :

Une fois la sueur séchée, la poussière retombée et le fracas du fer sur le fer éteint, les récompenses doivent être à la hauteur des efforts consentis.

Quand les vainqueurs ont été proclamés et les prix distribués, tous se retirent alors à la grande salle.

C'est là que le banquet d'adieu est tenu. C'est la toute dernière nuit de fête et de divertissements avant le retour chez soi.

Le lendemain les participants comme les spectateurs se préparent, disent au revoir à leurs amis et vivement le prochain tournoi...



Dossier ligue des tournois

Pas d'Armes



Objectif de la Ligue de tournoi en lice :

- Offrir aux compétiteurs de tournois un environnement sécurisé et divertissant pour l'exercice de leur passion.
- Offrir la possibilité aux associations organisatrices d'événements tournois de le faire plus régulièrement dans le cadre de rencontres fédérales.
- Réunir les compétiteurs au sein de tournois fédéraux, pour des catégories d'affrontements variées :

Le combat en lice comprend actuellement 2 types d'activité de combat :

- La catégorie combat en armure.
- La catégorie combat civil sans armure.

Un tournoi FFM peut accueillir toutes les catégories décrites dans son dossier d'affiliation. Aucune catégorie n'est considérée comme supérieure à l'autre, puisque le contenu d'activités est différent.

Missions de la FFM :

- Promotion.
- Assurance.
- Affiliation et labellisation des tournois FFM.
- Publication des règlements des tournois affiliés.
- Vérifications des tournois affiliés.
- Publication des résultats des tournois affiliés.
- Classement des affiliés.
- Assistance pour les organisateurs de tournois.

*1er Tournoi de la Ligue
de combat en lice*

Laroque les 21 et 22 juillet 2012

Organisation :
Ecole Chevaleresque et la Guelde Delphina



La Présidente de la Fédération Française Médiévale a eu le plaisir d'être reçue, au mois de Septembre 2011, par le chargé d'études documentaires du Musée National du Moyen Âge - Thermes et Hôtel de Cluny - à Paris. Lors de cette rencontre, elle a profité de l'opportunité pour consulter des ouvrages de référence à la bibliothèque et visiter le musée qui est un lieu unique et privilégié pour les passionnés du Moyen Âge.

Aussi, pour celles et ceux qui auraient l'occasion de faire une visite ou même une escale parisienne, n'hésitez pas à vous rendre dans cet "écrin" médiéval pour y découvrir les chefs d'œuvre de notre passé.



Musée de Cluny

Musée national du Moyen Âge
6, place Paul Painlevé
75005 PARIS
www.musee-moyenage.fr

La ligue des tournois

Missions de la FFM :

- Promotion.
- Assurance.
- Affiliation et labellisation des tournois FFM.
- Publication des règlements des tournois.
- Vérifications des tournois affiliés.
- Publication des résultats des tournois affiliés.
- Classement des affiliés.
- Assistance pour les organisateurs

Calendrier des prochains tournois :

Léhon (17/06/2012).

Tournoi en lice et tournoi d'archerie

Laroque (21 et 22/07/2012)

Tournoi en lice et tournoi d'archerie

Crémieu (08 et 09/09/2012)

Tournoi en lice

Promotion de la FFM

La fédération sera présente et tiendra un stand au marché de l'histoire vivante de :

Orange

le 31 mars et le 1er avril 2012

et Pontoise

les 14 et 15 avril 2012



Concours de peinture

Les bannières de Laroque

Le Comité Médiéval de Laroque organise un concours de peinture sur bannières ayant pour thème : "Laroque - Patrimoines et traditions". Celles-ci seront exposées dans les rues du village à l'occasion de la Médiévale 2012.

Les trois meilleures bannières seront primées en bons d'achat.

Le concours est ouvert à toutes personnes amateurs ou professionnels.

Seulement 20 candidats pourront s'inscrire jusqu'au lundi 30 avril 2012. Les inscriptions seront retenues par ordre d'arrivée.

Pour toute demande d'information, vous pouvez contacter :

Le Comité Médiéval au 06 13 53 36 40.

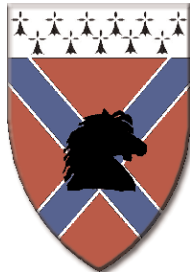
Ost du Cheval Noir

Notre association est jeune, puisqu'elle a été fondée en juin 2011. Elle compte aujourd'hui six membres, qui viennent d'univers assez différents et sont relativement jeunes (la moyenne d'âge étant de 23 ans) ; seuls deux membres avaient une expérience de l'univers médiéval avant celle-ci.

Notre association s'est donnée pour but de faire de la reconstitution historique cours terme. C'est pour cette raison que nous nous sommes fixés une période de référence au début du XIVème siècle, limitant les évolutions de costumes et d'armement. Cependant, nous nous sommes fixés deux ans pour obtenir des costumes et campement les plus proches de ce qui aurait pu se faire à l'époque. À moyen terme, nous souhaitons intégrer des chevaux à nos animations, que ce soit dans la vie civile (transports, travail de force, ...) ou militaire (charges, joutes, ...). Nous essayons de fabriquer le maximum de choses par nous-mêmes, pour le plaisir de le faire, mais aussi pour appréhender un peu plus la tâche qu'un métier pouvait représenter à l'époque, ce qui permet d'en parler en meilleure connaissance de cause.

Les activités de l'association sont pour la vie civile : l'artisanat, l'architecture ou bien encore le travail de la pierre ; pour la partie militaire : joute à pied, joute à cheval, (à terme) bataille.

Nous souhaitons nous investir dans notre environnement proche, pour se faire connaître, mais aussi pour valoriser notre patrimoine. Dans cette optique, nous sommes en relation avec deux municipalités des Côtes d'Armor, afin de leur proposer nos services dans le but de mettre en valeur leur site. Nous travaillons depuis octobre 2011 à l'élaboration de deux projets - nouveaux -, dont Créhen (22) qui verra, dès l'été 2012, éclore un nouvel événement médiéval que nous souhaitons le plus authentique possible. Dans toutes nos actions, nous essayons de faire comprendre notre démarche aux organisateurs, mais aussi de répondre à leurs besoins. Les jongleurs de feu ne sont pas historiques, mais ils "font venir" du monde, et c'est ce public qui finance l'évènement. Jusqu'à



présent, tous les organisateurs rencontrés ont fait preuve d'ouverture d'esprit et apprécient notre approche.

Pourquoi s'engager dans une aventure fédérale, alors que nous sommes une toute jeune association ? Parce que le projet de la Fédération Française Médiévale est de rapprocher les différentes mouvances du milieu médiéval. La FFM veut sortir de la ségrégation entre les différentes approches, et éviter les conflits sur les démarches que l'on voit dans de nombreux forums. Par ailleurs, la mise à disposition de matériel pour les tournois ou pour d'autres domaines permettra de faciliter l'organisation d'évènements et de les sécuriser. Le recensement des évènements et des troupes permettra de faciliter l'organisation d'évènements pour les porteurs de projets, car pour des profanes, il n'y a pas plus opaque que le milieu médiéval. Enfin l'assurance fédérale, argument majeur ; car nous avons interrogé notre courtier en assurance, et quand nous lui avons expliqué exactement notre projet, la prime était passée de 100 à 1 000 €, de plus certains aspects n'étaient pas couverts. L'offre fédérale a non seulement un rapport qualité/prix introuvable ailleurs, mais elle a surtout comme avantage d'encadrer tous les risques liés à nos pratiques.

Si des personnes souhaitent rejoindre notre aventure, nous serions heureux de vous rencontrer et vous accueillir.

Plus d'infos sur <http://ostchevalnoir.free.fr/>
Contact : ostduchevalnoir@gmail.com

Président de l'association
Benoit HAMON dit Benoit de Vaucouleurs





Abbas commande dès lors une version à laquelle furent ajoutées des inscriptions en persan. Par la suite, peut-être au XVIIIème siècle, une version fut réalisée en judéo-persan.

Dès lors, le livre consiste en de magnifiques tableaux d'évènements des écritures hébraïques, dans des paysages et selon les us français du XIIIème siècle, d'une perspective chrétienne et entourée par des écrits en trois alphabets et cinq langues, le latin, le persan, l'arabe, le judéo-persan et l'hébreu.

La Bible de Maciejowski est un chef d'œuvre d'art gothique dépeignant comment donner du sens tant à des mots qu'à des images.

Le livre se compose d'images de l'Ancien Testament, sur les paysages et les coutumes de la France au XIIIème siècle. Il est à noter la grande proportion de violence dans les tableaux.

La Bible de Maciejowski constitue une source importante pour les vêtements et les armes des personnes du XIIIème siècle.

Deux folios sont conservés à la bibliothèque nationale de France (MS nouv. acq. lat. 2294). Un autre folio est conservé au J. Paul Getty Museum, Los Angeles (MS 16).

Il est possible de retrouver la Bible de Maciejowski en ligne sur internet :

La bible de Maciejowski

La Bible de Maciejowski (Pierpont Morgan Library, New York, Ms M. 638) est une bible picturale composée de 44 folios, aussi connue sous les noms de Morgan Bible of Louis IX, Book of Kings et Crusader Bible.

Longtemps les historiens considérèrent que cette bible fut réalisée vers 1245 sous la direction de saint Louis (Louis IX). Plus récemment, Allison Stones, d'après les travaux de médiévistes tel François Avril, démontra qu'elle fut enluminée dans les comtés du Nord de la France aux alentours de 1250.

La version d'origine ne contenait probablement que des illustrations, par ordre chronologique des scènes de la Bible. Les descriptions en latin furent ajoutées au XIVème siècle. Le cardinal Bernard Maciejowski, évêque de Cracovie fit offrir ce livre au Chah d'Iran Abbas Ier le Grand en 1608.



Dans le prochain numéro :
L'hygiène au Moyen Âge.

Fiscalité

Nos associations médiévales de Loi 1901 ou de droit d'Alsace et de Moselle sont à caractère bénévole, mais sont-elles à but lucratif ou non lucratif ?

Nous associons souvent, par erreur, le terme : "à but non lucratif" au fait que nous soyons des bénévoles et non des semi-professionnels ou professionnels... ATTENTION, nous faisons fausse route dans notre jugement. Une association à but lucratif peut avoir un objet commercial, mais ses éventuels bénéfices doivent servir à son développement et non être redistribués aux associés pour

leur enrichissement personnel.

Pour savoir si nos associations sont à but lucratif ou non lucratif, il faut se rapprocher de la Direction départementale des Finances publiques dont nous dépendons ou de la Direction générale des Finances publiques et remplir le questionnaire fiscal des associations (<http://fsffrance.org/donations/questionnaire-fiscal.pdf>). Seul cet organisme, au vu des réponses fournies et des documents joints à ce formulaire, pourra définir notre régime fiscal; ce qui ne remettra pas pour autant en cause le fait que nous restions des bénévoles.

L'ouverture d'un débit de boissons temporaire

L'ouverture d'un débit de boissons temporaire est soumise à l'autorisation administrative préalable délivrée par le Maire de la commune dans laquelle est envisagée cette ouverture. Le Maire agit dans le cadre de ses pouvoirs de police municipale et il peut apprécier si l'ouverture d'un débit temporaire présente, ou non, un intérêt local. Par exemple, la présence d'un débit sédentaire à proximité de l'emplacement où se déroule une fête publique est de nature à justifier une décision de refus. Afin de respecter la réglementation et en particulier l'arrêté préfectoral du 16 décembre 1970, l'autorisation d'un débit temporaire devra faire mention de l'heure de fermeture obligatoire, c'est-à-dire 1 heure du matin. Il est possible d'accorder des dérogations à cette heure de fermeture tardive.

L'ouverture des débits de boissons temporaires est prévue par les articles L.3334-1 et L.3334-2 du Code de la Santé publique.

Il convient de distinguer :

1. les débits de boissons autorisés à l'occasion d'une manifestation,
2. les débits temporaires fonctionnant dans l'enceinte des expositions ou des foires organisées par l'État, les collectivités publiques ou les associations reconnues d'utilité publique.

I - Les débits de boissons organisés à l'occasion d'une manifestation.

L'autorisation ne peut concerner que les boissons des deux premiers groupes, ainsi définis à l'article L.3321-1 du Code de la Santé publique.

1er groupe : boissons sans alcool : eaux minérales ou gazéifiées, jus de fruits ou légumes non fermentés, limonades, infusions, lait, café, thé, chocolat,...

2ème groupe : boissons alcoolisées suivantes : vin, bière, cidre, poiré, hydromel, vins doux naturels, crèmes de cassis, jus de fruits ou de légumes fermentés.

La limitation du nombre d'autorisations annuelles : L'article L. 3334-2 du Code de la santé publique a limité à cinq le nombre d'autorisations annuelles par association.

6ème catégorie : Armes blanches

À quelle catégorie appartiennent nos armes ?

Les armes blanches, que nous utilisons pour nos disciplines, appartiennent à la 6ème catégorie.

Quel texte législatif régit le transport de nos armes ?

Le Décret N° 95-589 du 6 mai 1995 .

Quelles obligations lors du transport ?

Pour tenir compte des obligations du décret 95589 et ne pas risquer de difficultés avec les forces de l'ordre, il vous est donc conseillé :

- de vous déplacer avec votre licence fédérale FFM,
- de toujours transporter vos armes dans leurs étuis de protection fermés.

Comité Médiéval de Laroque

L'association Comité Médiéval de Laroque fondée en 2010 a pour objet la pratique des activités médiévales, et pour vocation de promouvoir la culture médiévale sous toutes ses formes et en tous lieux, par des actions culturelles et artistiques.

Elle a pour but :

- de recréer et de restituer le Moyen Âge à travers diverses activités, par l'organisation d'animations mettant en valeur le patrimoine médiéval de la commune de Laroque,
- d'approfondir les connaissances historiques de ce patrimoine et de les faire connaître,
- de développer le tourisme et d'encourager les efforts dans ce domaine.

En plus de l'organisation de la journée médiévale, l'association a pour projet d'organiser de nombreuses activités : journée peintres dans la rue, conférences, publication, organisation d'expositions de mai à septembre, voyages culturels, etc...

La cotisation annuelle à l'association est de 10 €.



Renseignements :

Comité Médiéval de Laroque
35, avenue des platanes
34190 LAROQUE

Mail : medievaledelaroque@yahoo.fr
Tél. 06.13.53.36.40

Site internet :

<http://medievale.de.laroque.free.fr>

Le conseil d'administration est composé de :

Gilles CARRIERE,
Thomas ROBARDET,
Jacqueline HAMIOT.



La Fédération Française Médiévale
ce sont 230 membres
en mars 2012